

Le samedi 11 septembre 2021
à 10 h 30
Réception de 42 foyers
nouvellement installés à
Rougegoutte



BIENVENUE A ROUGEGOUTTE



Vous avez choisi de venir à Rougegoutte et nous sommes heureux de vous accueillir !

Pour commencer une nouvelle page de vie et bien vivre là où on l'on est, il est important de trouver un environnement favorable pour s'épanouir dans un quartier et dans un espace de vie communale qui doit respirer le respect et la sérénité.

Notre commune de Rougegoutte a choisi, depuis de très nombreuses années, de soutenir, d'aider et de travailler avec le monde associatif ; ensemble il nous faut contribuer à créer des liens ; ensemble il est important d'aller vers « l'autre » et de s'écouter ; ensemble il nous faut répondre à des attentes ; ensemble il importe de développer une convivialité respectueuse, nécessaire au « bien-vivre-ensemble ». Travailler en synergie permet, jour après jour, de construire... Dans cette philosophie, les Associations sont en capacité de proposer de nombreuses activités et de réaliser des manifestations festives de belle facture !

Ces réussites qui résultent d'efforts et de dévouement font la renommée de notre village dont vous faites partie intégrante.

Il vous appartient aujourd'hui de participer à cette co-construction à laquelle vous êtes très cordialement invités !

Restant ouvert et à votre écoute, les élus du Conseil Municipal et moi-même sommes à votre disposition pour vous aider si nécessaire et pour des échanges toujours cordiaux !

**Le Maire,
Guy Miclo**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Guy MICLO
Maire



Patrick PERREZ 1er Adjoint	Jean KARLE 2ème Adjoint	Isabelle HECK 3ème Adjoint
Nicolas GALLAND 4ème Adjoint	Carole BERJON Conseillère Municipale	Mélanie BLEICHER Conseillère Municipale
Alexanne CANAL Conseillère Municipale	Nicolas CHARNOT Conseiller Municipal	Pascale COURBOT-BRYCHE Conseillère Municipale
Quentin GUYOD Conseiller Municipal	Sylvain HEIDET Conseiller Municipal	Florent MONCHABLON Conseiller Municipal
	Laure ORSAT Conseillère Municipale	

LES AGENTS



SECRETARIAT DE MAIRIE

Nathalie POUILLET

Secrétariat Général (35 h)
Présence au secrétariat les lundi, mardi,
jeudi et vendredi

Maëlle GUERY

Comptabilité/Elections (10 h)
Présence au secrétariat les lundi, jeudi et
vendredi matin

ESPACES VERTS

Dominique TROESTLER

Adjoint Technique (35 h)
Présence du lundi au vendredi

Benjamin VERRIER

Agent Technique en CDD (35 h)
Présence du lundi au vendredi

Fernando DE OLIVEIRA

Agent des espaces verts en Contrat
d'Avenir (35 h) = emploi aidé 20 h + 15 h
contrat de droit privé
Présence du lundi au vendredi

Jean-Michel CRELIER

Agent des espaces verts en Contrat
d'Avenir (35 h) = emploi aidé 20 h + 15 h
contrat de droit privé
Présence du lundi au vendredi

ENTRETIEN DES LOCAUX

Claudine PIOT

Adjoint technique Principal (16 h)
Présence du lundi au vendredi

LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Marie-Odile VIENNOT

☎ 06.87.92.89.81

- 1 - Ancien presbytère : capacité 30 personnes - 9 rue de l'église
- 2 - Salle Communale de la Cité : capacité 200 personnes - 10 rue des Cités

ROUGEGOUTTE



ROUGEGOUTTE, à 456 m d'altitude, s'étend sur 837 Ha et compte 1.001 habitants. La commune de Rougegoutte se situe au pied du Ballon d'Alsace, dans le canton de Giromagny et fait partie de la Communauté de Communes Vosges du Sud et du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.

I - UN PEU D'HISTOIRE

1 - L'histoire de ROUGEGOUTTE est liée à l'Eglise dont on trouve la première mention en 1196 : le 9 Juin 1196, le Pape Célestin III, confirmant les biens et les privilèges du chapitre Saint Maimboeuf de Montbéliard, signale, parmi les dépendances de ce chapitre, l'Eglise de la "**ROUGEGOUTTE**" ; cette église est en effet située sur un promontoire au pied duquel coule, sur un fond de grès rose, **une goutte** (ruisseau) **qui rougit lorsqu'il pleut**. Elle fut construite, en même temps que le Château du Rosemont, sous le Premier Comte de Montbéliard qui régna de 1024 à 1070, sur cette voie du pied des Vosges qui allait de Bourgogne en Alsace ; elle porte le vocable de St Georges comme presque toutes les chapelles des châteaux.



2 - Alphonse DAUDET a séjourné à ROUGEGOUTTE, à la Carpe d'Or. Dans les Contes du Lundi, il écrit "Quelle bonne flambée en arrivant à ROUGEGOUTTE ! Quel beau feu de foyer pour sécher nos hardes, pendant que l'omelette sautait dans les flammes, Craquante et dorée comme un gâteau !"

3 - Entre GROSMAGNY et ROUGEGOUTTE se dressaient autrefois un village aujourd'hui disparu : TURKMAGNY et un autre entre ROUGEGOUTTE et VESCEMONT : MARMAGNY, également disparu.

II - POUR VOS PROMENADES, DETENTE ET LOISIRS

- **467 ha d'espaces verts, d'arbres et de forêts**, dont 167 hectares contigus de forêt communale,
- **Des sentiers balisés dans le massif forestier** pour de magnifiques promenades :

LES DEPARTS :

- Rue des Ecoles
- Rue de l'Eglise
- Rue du Bringard
- Rue du Quet
- Rue du Curtil Buisson
- Rue du Marandé
- Route de Chaux



- **Une Zone de loisirs** (7 ha : football, pêche et pétanque)
- « **La Route des Fleurs** » : cette voie départementale ainsi « labélisée » part de **Lachapelle Sous Rougemont** dans le Territoire de Belfort et se poursuit jusqu'à **Château-Lambert** dans le département de la Haute-Saône. Cette route des fleurs traverse notre Commune.

III - LES CURIOSITES D'UN VILLAGE COQUET

1 - Le Tilleul, Rue des Ecoles

Au centre du village, fleurit toujours **un magnifique tilleul qui a plus de 400 ans** d'existence puisque l'on sait **qu'en 1715 il était déjà adulte** ; sans doute d'ailleurs est-ce **un arbre de justice planté vers 1578**. Son tronc énorme présente des particularités puisqu'il est constitué de colonnes.



2 - L'Eglise

- Tour de pierre de parement reconstruite en 1724
- Statues en bois et retable classés
- une piéta de XVIe siècle
- Intérieur totalement refait en 1991 avec deux tableaux et un « chemin de croix », œuvres de Agnès DESCAMPS, artiste peintre-sculpteur demeurant à Rougegoutte.

3 - Deux croix en pierre

L'une se trouve route de Chaux, l'autre est située au lieu-dit "La Croix des Côtes" (forêt) laquelle atteste que, au Moyen-Age, la route qui reliait ROUGEGOUTTE à GROS MAGNY passait à cet endroit.





4 - Toutes les rues du village sont fleuries

- longueur des voies communales : 9,325 Km
- longueur des voies départementales (RD 12 et RD 24) : 3,584 Km

soit un total de 13,410 Kms de routes fleuries, et 8 hectares d'espaces verts entretenus en bordure des voies communales et départementales.

IV - PARLEZ-NOUS DE FLEURS

« FLEURIR, C'EST SOURIRE »

Depuis 51 ans, ROUGEGOUTTE est un village fleuri. En effet, dans ce village, qui se veut accueillant, on s'applique, depuis 1970, à FLEURIR. Ainsi en février 1974, le panneau "**Village fleuri 3 fleurs**" a-t-il été décerné à ROUGEGOUTTE pour le fleurissement 1973. Depuis février 1984, notre commune détient la distinction suprême : "**Village fleuri 4 fleurs**". Grâce à de nombreux bénévoles qui, au sein d'une vie associative très marquée, oeuvrent pour le mieux-être de la Collectivité et de ses habitants, ROUGEGOUTTE a réussi le pari fou d'obtenir le label 4 fleurs : le recevoir est une récompense, le conserver relève de la volonté de toujours développer la synergie nécessaire. Depuis lors, notre Commune de Rougegoutte possède ce Label "**Villes et Villages Fleuris ●●●●**", lequel a été à nouveau renouvelé le 8 mars 2017, et pour 3 ans, à notre Commune par le Comité National des Villes et Villages Fleuris.

EN 1996, ROUGEGOUTTE A OBTENU LE GRAND PRIX NATIONAL DU FLEURISSEMENT et fait partie, à ce titre, de la centaine de sites remarquables français, par la qualité de leur environnement végétal qui met en valeur le patrimoine.

En 1997, le Jury National de fleurissement de la France a confirmé le Grand Prix National de ROUGEGOUTTE et a proposé la Commune de ROUGEGOUTTE pour représenter, en 1998, la France, dans la catégorie « Villages » à l'Entente Florale, concours européen des villes et villages fleuris.

Le choix de ROUGEGOUTTE pour représenter la France à ce concours européen se justifiait, selon le jury, par la qualité exceptionnelle des réalisations, aussi bien pour le fleurissement que par l'amélioration de l'environnement, entrepris depuis de nombreuses années. Ainsi notre Commune a-t-elle obtenu à LISBONNE (Portugal) la médaille d'argent, mais également le prix spécial décerné par l'A.I.P.H., avec mention spéciale du jury « pour la qualité remarquable des efforts faits pour l'amélioration de son environnement avec la mise en valeur des étangs, de la zone de loisirs, de ses forêts, l'aménagement des bords de route et la mobilisation exceptionnelle de toute la population et de son Maire autour de son association La Rouge Bruyère »



Depuis lors, non seulement la qualité du fleurissement de notre Commune ne s'est pas ternie mais au contraire, chaque année, d'autres efforts sont déployés pour parfaire un ensemble, par touches successives apportées avec finesse, recherche et goût : **ces réalisations sont les fruits d'une équipe de bénévoles actifs et soudés, regroupés autour de Marie-Odile VIENNOT, Présidente de la Rouge-Bruyère, et lesquels travaillent de concert avec la municipalité et les élus.**

V - LES RESSOURCES NATURELLES

1. 3 rivières :

- La Rouge-Goutte
- la Rosemontoise
- La Savoureuse
et leurs affluents respectifs.

2. **dans un espace naturel, une importante « zone de loisirs »** avec deux grands plans d'eau qui jouxtent deux terrains de football.

3. **de grandes forêts sur la plaine et sur les massifs surmontant le village**, lesquelles, au fil des saisons, sont blanches avec la neige, grises, vertes et couleur de feu en automne.

4. **une terre rouge (grès) :** ainsi lors des pluies, l'eau de la rivière - qui coule au pied du promontoire sur lequel s'élève l'église - rougit en se mélangeant à l'eau ; voilà **l'origine du nom de la commune « Rouge Goutte » (ruisseau rouge).**

5. **pour parfaire ces paysages naturels**, lieux de vie d'une faune et d'une flore riches et variées, **les fleurs** symbolisent les battements des cœurs humains soucieux aussi d'accueillir.



LA VIE COMMUNALE A ROUGEOUTTE

I- UNE VIE ASSOCIATIVE TRES MARQUEE :

Notre Commune peut se prévaloir de cette appellation "**Rougegoutte détente ou le bonheur de vivre ensemble**" grâce à 8 associations qui participent activement à l'animation de la Commune. Chacune d'elles organisent de nombreuses manifestations :



LA ROSEMontoise avec ses Clubs : Théâtre, Chorale à 4 voix mixtes, Pêche, Echos du Rosemont, Fanfare, Club Pétanque, Art floral, Heures d'Amitié, Club Service,
LA ROUGE BRUYERE (Association de fleurissement)
L'ASSOCIATION SPORTIVE DE ROUGEOUTTE
L'ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE
L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS
L'ASSOCIATION DE MARCHE "LES COPITCH'S"
L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES
LE COMITE DES FETES

II - UNE PARTICIPATION DES ENFANTS A LA VIE CITOYENNE ET ASSOCIATIVE



- ✓ **un Conseil Municipal de Jeunes**
- ✓ des participations régulières aux cérémonies au monument aux morts avec des interventions publiques individuelles et des prises de paroles ;
- ✓ des interventions lors de la réception des personnes de 70 ans et plus et lors des vœux à la population ;
- ✓ sensibilisation aux actions humanitaires ;
- ✓ nettoyage de printemps ;
- ✓ **participation à la réalisation des décorations pour le village ;**
- ✓ **sensibilisation à l'environnement et au développement durable ;**

Responsables :
Alexanne CANAL et
Mélanie BLEICHER



III - LA VIE ECONOMIQUE

- **USINE** : « **SMRC** » (équipementier automobile), implantée sur deux sites ; cette entreprise emploie plus de 900 personnes sur deux unités : l'unité 1 et l'unité 2 (à quelques 400 mètres l'une de l'autre).

L'Unité 1 est située avenue de Lattre de Tassigny, à l'emplacement d'un ancien tissage spécialisé dans le calicot et construit à ROUGE-GOUTTE en 1873. L'Unité 2 se trouve rue Bourgois (un ancien terrain communal cédé pour les besoins de l'entreprise).

DES SERVICES À LA POPULATION :

une entreprise de maçonnerie

→ **M. PERREZ Eric** - 8, rue de la Fraternité

une entreprise multi-services

→ **M. STORTZ Loïc** - 6 chemin de la Pierre

un électricien

→ **M. TAVERNIER Gérald** - 35, route de Chaux

une carrosserie

→ **SIM'CAR** - 1 av. de Lattre de Tassigny

un garage automobile FORD

→ **Gillet Autos** - 1 av. de Lattre de Tassigny

un paysagiste

→ **M. TRABAC Julien** - 22, av. de Gaulle

deux grandes exploitations agricoles

1) **M. GUYOD Quentin**

2) **M. PETIZON Gérard**

un restaurant :

→ **Couleurs Nature** 32, rue des Ecoles

une boulangerie-épicerie-bureau de tabac

→ **Bertrand CLERC** 1, rue des Ecoles

un cabinet médical

→ **Docteurs MARCHE, COLIN et COULON** 7, rue du Commerce

un office notarial

→ **Maîtres Isabelle TROUILLAT et Déborah COHEN** 7 bis, avenue de Gaulle

une artiste peintre, sculpteur

→ **Mme Agnès DESCAMPS** rue du Bringard

une entreprise de ramonage :

→ **M. Eddy LEGUBE** - 14, rue du Curtil Buisson

un photographe

M. Philippe RAMEAUX - 8, rue du Commerce

un cabinet d'assurances

→ **ANC Assurances** - 10, rue du Curtil Buisson

- des gîtes, chambres d'hôtes et maison de tourisme :

- * Mme BOURQUIN Fiorella « Rosa Mundi » rue du Bringard,
- * Mme ANCEAUX Céline « La Carpe d'Or » rue du Commerce,
- * Mr Mme GEHANT François, « Le Ginkgo » rue du Commerce,
- * Mr FREY Jean-Paul « Les mésanges » rue des Ecoles,
- * Mr PETITJEAN Gérard, « Les Fougères » rue du Cerisier,
- * Mr MARCHE William, rue du Coinot,
- * Mr Mme SCHWALM Gérard « Les Hibiscus » rue du Pied Germain,
- * Mr LUTTRINGER Thierry « Le jardin des Gouttes » rue du Commerce.



Restaurant
"Couleur Nature"



Agnès DESCAMPS
Artiste peintre, sculpteur

IV - DES EQUIPEMENTS COMMUNAUX ET INTERCOMMUNAUX

- **Une salle des fêtes communale** : « **La SALLE DE LA CITÉ** » : capacité 200 personnes
- **Un ancien presbytère**, propriété communale, rue de l'église, avec :
 1. un système de location du rez-de-chaussée aux particuliers pour des repas de famille ou rencontres entre amis ;
 2. au 1^{er} étage : une salle d'activités et une salle de musique
- **Mairie** : rue des Ecoles
- **Médiathèque Intercommunale** : rue des Ecoles
- **R.P.I. Rougegoutte- Vescemont** : 6 classes (2 classes maternelles et 4 classes élémentaires soit 155 enfants) avec accueil hors temps scolaire et restauration.



Une école intercommunale de musique : 180 élèves avec un cursus identique au C.R.D. (Conservatoire à Rayonnement Départemental).



Rougegoutte fait partie de la COMMUNAUTE DE COMMUNES VOSGES DU SUD = 22 communes, 15.500 habitants.



Siège de la Communauté de Communes des Vosges du Sud



PRÉSENTATION DES ASSOCIATIONS



LA ROSEMontoISE



Président :

Raymond VIENNOT

raymond.viennot@wanadoo.fr

06 81 76 99 42

La Rosemontoise est une association intercommunale (Rougegoutte et Vescemont) qui compte plusieurs clubs dont vous trouverez ci-après, pour chacun d'entre eux, les activités proposées et le nom du responsable.

Une cotisation annuelle de 6 € (4 € pour les moins de 16 ans) à la Rosemontoise donne accès à tous les clubs. Pour certains d'entre eux, une adhésion complémentaire peut être demandée selon l'activité (pêche - pétanque par exemple).

Pour tout renseignement contacter le Président de la Rosemontoise ou le responsable de club.

LE THEATRE



Claude et Michel SCHWALM

06 83 99 72 71 / 03 84 29 04 14

10 bis rue du Bringard

90200 ROUGE GOUTTE

claudeschwalm@orange.fr

Chaque année depuis des décennies, la troupe théâtrale de la Rosemontoise rencontre un énorme succès lors des représentations annuelles à la salle communale de Rougegoutte.

Cette popularité dépasse largement notre département et un public fidèle assiste chaque année aux différentes séances proposées.

Les répétitions débutent à l'automne pour aboutir à huit représentations en février avec, chaque fois, deux pièces au programme dont l'une est interprétée par des adolescents.

Les personnes qui seraient intéressées par cette activité pourront se renseigner auprès des responsables ci-dessus. Le Club Théâtre intègre régulièrement de nouveaux acteurs. Il est souhaitable de se manifester assez tôt dans l'année, le choix de la pièce devant tenir compte du nombre d'acteurs et de la répartition hommes/femmes de l'effectif.

La CHORALE A CROCH'CHOEUR

Guy MICLO
06 81 82 22 90
11 rue du Bringard
90200 ROUGEGOUTTE
guy.miclo@gmail.com



Depuis de très nombreuses années, une soixantaine de personnes, issues des communes du Nord Territoire, se retrouvent chaque samedi (hors période estivale) dans la grande salle du rez-de-chaussée de la Mairie de Rougegoutte pour les apprentissages :

- les samedi, heure d'hiver à 17 h 30
- les samedi, heure d'été à 18 h

Chorale à 4 voix mixtes

- sopranes
 - alti
 - ténors
 - basses
- et des solistes



Répertoire

- chansons françaises
- chansons du monde
- renaissance
- chants classiques
- chants de Noël

Concerts

- 3 concerts à Noël
- Fête de la Musique
- autres...

Le seul profil nécessaire

- aimer se retrouver pour chanter ; il n'est pas nécessaire d'avoir des connaissances musicales !
- volonté d'apprendre pour réaliser ensemble des prestations de qualité lors des concerts.

LES TROMPES

Les Echos du Rosemont



Louis CANAL

03 84 29 51 89/07 86 03 22 21
7 rue des Hauts Champs
90200 ROUGEOUTTE
lesechosdurosemont@gmail.com

Cette formation a démarré en 2004 et comprend actuellement 12 sonneurs, dont une majorité a entre 25 et 44 ans.

Ce club de la Rosemontoise anime Messe de Saint-Hubert, mariage, fête et animation locale ainsi que des concerts. Il participe également à des stages de trompes et à certains concours.

Les répétitions ont lieu le vendredi soir à 20 h 30 en Mairie de Rougegoutte sous la responsabilité musicale d'Arnaud CANAL.

LA CLIQUE



Gérard LECUYER

03 84 27 12 23
3 chemin de la Pierre
90200 ROUGEOUTTE
marcelle.lecuyer@gmail.com

La Clique, un des plus anciens clubs de la Rosemontoise (1920) accompagne toutes les manifestations patriotiques.

Les répétitions hebdomadaires ont lieu le jeudi à 20h, à la Marie de Rougegoutte ; cette formation rassemble treize musiciens (Clairons, trompettes, cors, tambours, grosse caisse et cymbale) pour des répétitions et l'apprentissage de nouveaux morceaux.

Chaque année, à la Sainte Cécile, une remise de diplômes et de récompenses précède le traditionnel repas.

LA PÉTANQUE



Vincent JULLEROT
03 84 27 18 97 / 06 76 09 31 59
22 avenue de Lattre
90200 ROUGEOUTTE
vjullerot@gmail.com

Le Club Pétanque est un club de loisirs qui partage le site de la zone de loisirs avec le Club Pêche. **Chaque vendredi à partir de 16 h (si le temps le permet), d'avril à octobre, les joueurs licenciés ou non qui le souhaitent peuvent se retrouver pour des parties amicales ouvertes à tous : jeunes et enfants sont les bienvenus.**

Le Club est affilié à la Fédération Française de Pétanque et jeu provençal. Les joueurs avec une licence pourront participer aux différents concours et championnats départementaux.

LA PÊCHE



Président : Bernard VERDIERE
07 86 84 63 46
verdiere.b@free.fr
Chalet des Pêcheurs
07 83 84 16 49

Le Club Pêche a en gestion complète les deux étangs de la zone de loisirs route de Chaux. **La pêche est ouverte de mars à décembre : les mercredis, samedis, dimanches et jours fériés.**

Le Club propose des cartes à l'année mais aussi des cartes à la journée et au mois.

Des animations ont lieu au cours de l'année : journées truites, des enduros, des jours de pêche NO KILL, des pêches de nuit...

N'hésitez pas à contacter le Président pour toute information complémentaire.

3ème Age Les Heures d'Amitié



Colette PERREZ
03 84 27 11 75
4, rue des Planchettes
90200 ROUGEGOUTTE
colette.perrez@orange.fr

Le Club propose aux personnes des réunions et des activités diverses. **De septembre à juin, chaque quinzaine, le jeudi de 14h à 18h, jeux de cartes et de société, avec goûter dans la bonne humeur réunissent les adhérents dans la salle d'activités de la Mairie de Rougegoutte.**

En décembre : repas de fin d'année, en janvier Fête des Rois et en Mars Carnaval.

Deux sorties en bus en juin et septembre.

COUTURE



Marie-Claire BOSSEZ
06 88 46 39 40
Rue des Hauts Champs
90200 ROUGEGOUTTE
mc.bossez@orange.fr

Le club couture propose ses activités aux adhérents de la Rosemontoise **chaque semaine le mardi.**

2 possibilités de cours :

De 13h45 à 16h15 ou de 20h à 22h30, à l'étage du bâtiment de la restauration scolaire à côté de la Mairie.

Nous avons la chance d'avoir à disposition du matériel de qualité :

☞ 2 machines à coudres (dites piqueuses)

☞ 2 surjeteuses

☞ une recouvreuse ; cette machine permet entre autre de faire de beaux ourlets sur du tissu extensible.

Toutefois une précision concernant les cours du mardi soir :

Depuis la pandémie, le nombre des participants est limité en raison des mesures sanitaires. De ce fait les personnes inscrites le mardi soir ne pourront assister aux cours que tous les 15 jours en fonction des disponibilités.

COMITÉ des FÊTES



Jean-Paul FREY
03 84 21 69 09
7 rue des écoles
90200 ROUGEOUTTE
polofrey@aol.com



Le comité des fêtes de Rougegoutte est composé des Associations suivantes : la Rouge Bruyère (Fleurissement et décors toutes saisons), La Rosemontoise (Riche de 9 clubs), l'Association Sportive de Rougegoutte (Football), les P'tites Frimousses (Parents d'élèves), les Anciens Combattants.

Le Comité des fêtes de Rougegoutte, en relation avec la Mairie, organise chaque année la **Fête champêtre de Rougegoutte** : pour 2022 ce sera le **SAMEDI 09 JUILLET**. Bal, feu d'artifice, tombola et petite restauration. Un public très nombreux assiste à cette manifestation gratuite sur la zone de loisirs.



Au mois de juin, il organise la **fête de la musique** avec la participation de l'Ecole de Musique et de la chorale A Croch'Choeur : le **SAMEDI 18 ou 25 JUIN 2022**.

Le troisième samedi de novembre a lieu la traditionnelle **fête du Beaujolais Nouveau** dans les locaux de l'ancien presbytère : les **20 & 21 NOVEMBRE 2021**.

Pour mener à bien ces opérations le Comité des fêtes fait appel aux différents clubs et associations. Dans la bonne humeur, toutes les bonnes volontés sont invitées.



La ROUGE BRUYÈRE



Marie-Odile VIENNOT
06 87 92 89 81
6, rue du Curtail Buisson
90200 ROUGEGOUTTE
raymond.viennot@wanadoo.fr

Chaque année, les bénévoles de l'association La Rouge-Bruyère auxquels sont associés les habitants et les élus, travaillent très activement pour fleurir l'ensemble du village. **Cette Association dirigée par Marie-Odile VIENNOT, est forte de quelque 50 bénévoles qui travaillent du 1^{er} janvier au 31 décembre.**

Pour mettre en place le fleurissement, il faut :

- une journée de travail collectif pour confectionner et placer quelques 400 jardinières.
- quatre jours pour planter les bacs et vasques,
- cinq semaines pendant lesquelles une dizaine de dames repiquent les jardinets, (plus d'un kilomètre de jardinets en bordure de route)
- des quantités d'heures pour sarcler, désherber, entretenir massifs, bacs, vasques, jardinières...
- encore du courage jusqu'en octobre pour entretenir et arroser !

En additionnant les plants en godets et les semis sous couche, ce sont 51.135 plants qui sont mis en terre dans les jardinets de la commune : LE TOUT REPRESENTE PLUS DE 100 VARIETES DIFFERENTES DE FLEURS ANNUELLES ET DE PLANTES VIVACES.

Les arbustes Plantation régulière d'arbustes, de plantes arborées, et d'arbres d'ornement.

LA ROUGE BRUYERE ASSURE UNE ACTIVITE PERMANENTE TOUT AU LONG DE L'ANNEE

→ les décors tout au long de l'année

La Rouge-Bruyère ne s'occupe pas seulement du fleurissement estival. En effet, après l'été, c'est le décor d'automne, puis celui de Noël, puis celui de la Saint-Valentin, puis celui de Pâques avec un fleurissement printanier.

→ du travail et des efforts encore pour assurer le financement

Pour financer ces opérations, la Rouge-Bruyère **ORGANISE**

- des ventes de fleurs à la Toussaint et aux Rameaux
- une vente de fleurs pour le fleurissement estival des particuliers :
- un repas festif à la Salle Communale de la Cité en octobre ;
- le marché de Noël : **SAMEDI 18 DECEMBRE de 14 h à 20 h et DIMANCHE 19 DECEMBRE 2021 de 10 h à 20 h ;**
- le réveillon du 31 décembre.

L'association participe également à l'organisation de la Fête Champêtre et de la Fête de la Musique.

A.S.R



Jean KARLE
07 71 15 94 70
1 imp. des champs des cerisiers
90200 ROUGEOUTTE
karle.jean@orange.fr



L'Association Sportive de Rougegoutte, section football, a été créée en 1963 par Roger Bergdoll, elle rassemble aujourd'hui 250 licenciés.

Son école de Football, fleuron de l'Association, compte dans ses rangs 163 participants.

Dès l'âge de 6 ans, du mardi au dimanche, nous offrons à notre jeunesse la possibilité de pratiquer, d'apprendre et de développer leur sport favori ; sous la responsabilité de 22 éducateurs et accompagnateurs.

Nous avons souscrit et mis en place diverses actions incluses dans le Programme Educatif Fédéral (P.E.F) et notamment l'apprentissage des règles de vie et de jeu.

L'Association Sportive de Rougegoutte c'est aussi plus de 20 bénévoles, qui par leur engagement et leur dévouement participent à la réussite de manifestations extra-sportives. L'ASR a reçu le LABEL ESPOIR décerné par la Fédération de Football relayé par la Ligue de Football Amateur de Bourgogne Franche-Comté.

N'HESITEZ PAS A REJOINDRE L'ASSOCIATION !



ECOLE DE MUSIQUE

A.C.V (Association Culturelle de la Zone sous Vosgienne)



Directeur : **Jean-Noël PARIETTI**
03 84 29 08 37
16 rue des écoles
90200 ROUGEGOUTTE
acv.secretariat@orange.fr
Président : **Guy MICLO**



L'école de musique du pays sous-Vosgien accueille toutes les personnes domiciliées dans le canton de Giromagny composé de 22 communes. Le cursus de formation est équivalent à celui du Conservatoire à Rayonnement Départemental de Belfort.

Le choix des instruments est varié :

- ❖ **les vents** : flûte traversière, flûte de pan, clarinette, saxophone, trompette, trombone, tuba
- ❖ **les cordes** : guitare, guitare basse, violon
- ❖ **les claviers** : piano, synthétiseur, accordéon
- ❖ **batterie et percussions**



Pour les jeunes enfants, l'école de musique propose :

- ☛ un atelier de **Découverte musicale** pour les enfants de grande section de maternelle.
- ☛ une classe **d'éveil musical** pour les enfants de cours préparatoire.

A partir de 7 ans, les enfants intègrent un cursus de formation équivalent à toutes les écoles de musique.

La formation musicale débouche sur une pratique collective : la **chorale enfant**, l'**ensemble baroque**, l'**orchestre de musique latine**, l'**atelier harmonie** et des **Groupes de Musiques Actuelles**.



L'école de musique propose tout au long de l'année, des prestations d'élèves avec des auditions, des concerts ou encore une participation à la fête de la musique.

Tous les ans, les élèves travaillent à l'élaboration d'un concert de fin d'année. Le concert aura lieu le **MERCREDI 22 JUIN 2022 à 18 heures à l'église de ROUGEGOUTTE.**

A.C.C.A



Patrick PERREZ
06 99 46 21 24
Rue du Quet
90200 ROUGEGOUTTE
patrick.perrez@bbox.fr

L'Association Communale de Chasse Agréée de Rougegoutte a été créée en 1972. Elle prend la suite de la société de chasse qui existait depuis 1963, ce qui en fait l'une des associations doyennes de notre village. Plus de 30 chasseurs en étaient membres.

Actuellement son territoire, essentiellement boisé, s'étend sur 590 hectares dont 156 communaux. L'effectif est de 10 chasseurs, l'association est propriétaire d'un abri, jouxtant une volière de 43 ares, rue du Réchet et tenant lieu de point de rassemblement les jours de battue.

Ce bâtiment est sorti de terre en 2000, construit et financé par les chasseurs bénévoles, il reste un projet démontrant l'esprit associatif du village. La municipalité avait fourni le bois nécessaire à la charpente.

Chaque année, lors de l'Assemblée Générale de Mai, un calendrier définissant les périodes et conditions de chasse est voté (selon les arrêtés préfectoraux) :

- Nous chassons en ouverture anticipée le sanglier à partir du 1er Juin et du 15 Août pour le brocard.
- A l'ouverture générale (deuxième dimanche de Septembre), les samedis matins et dimanches sont consacrés principalement aux battues organisées. La chasse individuelle peut se pratiquer sur un secteur de plaine les samedis après-midi, en semaine ; La chasse à l'affût est également possible tous les jours.
- Le tableau de chasse sanglier moyen est de l'ordre de 10. Seul le chevreuil est assujéti à un plan de chasse, dont l'attribution est de 14 que nous réalisons à 90% en moyenne.

L'adhésion 2021/2022 est de 280 €.

C'est notre seule ressource et lorsque les dépenses obligatoires (baux, plan de chasse, taxes dégâts sangliers,...) avoisinant 2500€ sont réglées, il nous est difficile d'avoir de grand projet sans subventions et manifestations. Dans un souci de sécurité nous augmentons notre « parc » de miradors, actuellement une vingtaine sont installés, respectez-les !

Depuis 2 ans, la municipalité nous aide à ces investissements nécessaires à la protection des plantations et des pâtures

Le Président reste à votre écoute, n'hésitez pas à l'appeler pour des précisions.



Les P'TITES FRIMOUSSES



Elodie BREUILLES
MAIRIE
8 Grande Rue
90200 VESCEMONT
les.petites.frimousses90@gmail.com

L'association a pour but de :

- Favoriser un accès à la culture et au sport dans le cadre scolaire, par le biais d'actions extra-scolaires.
- Veiller à une répartition équitable des subventions entre les différentes classes du RPI.
- Participer à la vie associative des villages de Rougegoutte et de Vescemont.
- Représenter l'association à travers des actions et manifestations dans les villages.

L'association compte une quarantaine de parents/familles adhérentes et 6 membres du bureau.

Ces dernières années, nous avons pu verser environ 20 euros par enfant scolarisé aux différentes coopératives scolaires des trois écoles grâce à diverses actions : vente de calendriers, de farine, de fromage, sacs cabas...

L'association a à cœur de participer à la vie des deux villages, en menant des actions publiques, comme l'animation d'une kermesse en juin.



L'association est enfin présente au côté du comité des fêtes de Rougegoutte pour les différentes manifestations qui sont organisées tous les ans : Saint Nicolas, fête de la musique, fête champêtre ...

Elle œuvre en lien avec les enseignants des trois écoles, et grâce à la participation des parents volontaires, sans quoi nous ne pourrions pas atteindre nos objectifs.

Les COPITCH'S



Jean-Michel PIOT
07 82 29 27 82
Rue du Bringard
90200 ROUGEOUTTE
jeanmichelpiot@free.fr

Le Club de marche "LES COPTICH'S" à son siège à Rougegoutte et existe depuis 25 ans.

Activités principales :

- Marche en groupe ou en individuel sur les marches populaires organisées par les clubs affiliés à la Fédération Française des sports populaires.
- Organisation annuelle d'une marche populaire à Rougegoutte : **DIMANCHE 26 JUIN 2022**

Si vous n'aimez pas marcher seul, venez rejoindre le club pour partager une activité sportive sans difficulté et à la portée de tous.

Cotisation annuelle modique avec assurance.

LA MARCHÉ EST UN SPORT A LA PORTEE DE TOUS, SANS DIFFICULTE ET BON POUR LA SANTÉ !

**Pour tout renseignement complémentaire,
n'hésitez pas à contacter
le SECRETARIAT DE MAIRIE**

☎ 03.84.27.12.67

✉ mairie-rougegoutte@orange.fr

HORAIRES d'OUVERTURE

Lundi	9 h à 12 h	---
Mardi	---	13 h 30 à 17 h
Mercredi	FERMÉ TOUTE LA JOURNÉE	
Jeudi	---	13 h 30 à 17 h
Vendredi	9 h à 12 h	---
Samedi	FERMÉ	

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2021/2022

FRITURE de l'Association Sportive de Rougegoutte

Samedi 30 octobre à 20 h à la Salle Communale

BEAUJOLAIS NOUVEAU

Samedi 20 novembre de 14 h à 20 h à l'ancien Presbytère

Dimanche 21 novembre de 10 h à 13 h à l'ancien Presbytère

LOTO de l'ASR

Samedi 27 novembre à 20 h à la Salle Communale

FÊTE de SAINT-NICOLAS

Dimanche 5 décembre à partir de 18 h 30 Au centre du Village

CONCERT DE NOËL DE LA CHORALE « A Croch'chœur » 4 voix mixtes et solistes

Vendredi 17 décembre à 20 h 30

Samedi 18 décembre à 17 h 00

Dimanche 19 décembre à 17 h 00

} Eglise de Rougegoutte

MARCHÉ de NOËL

Samedi 18 décembre de 14 h à 20 h

et Dimanche 19 décembre de 10 h à 20 h

Rez-de-chaussée de la Mairie et Restauration scolaire

RÉVEILLON de la Rouge Bruyère

Vendredi 31 décembre à partir de 20 h à la Salle Communale

Week-end THÉÂTRE de la Rosemontoise

Week-end de février : dates à venir Salle Communale de la Cité

LOTO de l'Association Sportive de Rougegoutte
Samedi 03 avril à 20 h à la Salle Communale

Vente de fleurs RAMEAUX
Vendredi 08 avril à partir de 17 h à la Mairie

MARCHE du FAYÉ
Dimanche 1^{er} mai - départ à 10 h devant la Mairie

Vente de Fleurs de la Rouge-Bruyère
Mercredi 04 mai à la Salle Communale

VIDE GRENIER de l'Association Sportive de Rougegoutte
Dimanche 12 juin Rue du Commerce et Place Daudet

FÊTE de la MUSIQUE
Samedi 25 juin à l'ancien presbytère

MARCHE des Copitch's
Dimanche 26 juin à la Salle Communale de la Cité

FÊTE CHAMPÊTRE
Samedi 09 juillet à la Zone de Loisirs

**Pour suivre toutes les informations de la Commune,
trois possibilités :**

LE SITE INTERNET



www.rougegoutte.fr

L'APPLICATION ILLIWAP



Mairie de Rougegoutte

LA PAGE FACEBOOK



Rougegout'info